

**PRODUCTION DU RIZ ET SON IMPACT
SUR LE DÉVELOPPEMENT
EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CONGO**

par

Jean-Pierre LOFANDJO BONGENGE

Olivier NKANGI MBADIKA

*Assistants à la Faculté des Sciences Économiques
et de Gestion*

Université de Kinshasa

Résumé

La promotion de la culture du riz au Congo-Kinshasa est une nécessité dans le cadre des équilibres macroéconomiques, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté et surtout lorsque ce développement se fonde sur la stratégie de la substitution du riz importé.

La RDC, pays continent avec 2.345.409 km² de superficie, dispose du deuxième bassin fluvial du monde après l'Amazonie. Ce pays regorge d'une main d'œuvre jeune et abondante. Aujourd'hui, la RDC est riche d'environ 80 millions d'hectares de terre arables dont 10% seulement sont actuellement exploités.

Etant donné que notre thème de ce jour a trait à la production du riz et à son incidence sur le développement du pays, retenons en cela que la caractéristique du riz reste son aptitude à être cultivé dans des conditions des milieux très divers. Du point de vue de sa culture le riz s'adapte à l'irrigation mais aussi aux pluies (riz de montagne), c'est-à-dire qu'il est la culture pluviale et dans certains pays à la culture flottante dans une lame de l'eau pouvant atteindre plusieurs mètres.

En R.D.C, environ 70% de la population s'adonnent à l'agriculture et 8,26% de la population pratiquent la riziculture. Il faut noter que parmi les facteurs essentiels qui influencent le rendement de la culture de riz, on peut citer la fertilité du sol et la qualité de semences. Après

l'indépendance du pays en 1960, plusieurs réformes ont été initiées pour améliorer le rendement du secteur agricole, adapter le service public, assurer l'autosuffisance alimentaire, la bonne gouvernance de la politique agricole ainsi que l'assurance de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

L'importation du riz en grande échelle témoigne du désagrément de l'Etat congolais dans la production et dans la commercialisation de cette denrée. C'est par rapport à cela et pour mettre à profit son immense potentiel agricole, la R.D.C doit surmonter ce défi majeur : le manque de planification afin de guider ses politiques agricoles en l'utilisation des ressources rares.

Mots-clés : développement, impact, production, riz

Sigles et abréviations

- BAD : Banque Africain pour le Développement
- BM : Banque Mondiale
- CTB : Coopération Technique Belge
- FIDA : Fond International pour le Développement Agricole
- IAO : Instituto Agronomico per l'Oltremare
- INERA : Institut National d'Etude et de Recherche Agronomique
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PNIA : Programme National d'Investissement Agricole
- PNR : Programme National du Riz
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PRERD : Programme de Recherche et d'Expérimentation sur le riz en RDC
- PFT : Partenaires Techniques et Financiers

- RDC : République Démocratique du Congo
- SENASEM : Service National de Semences
- SNDR : Stratégie Nationale pour le Développement du riz
- UNORI : Union des Organisations des Riziculteurs de Luvungi
- VA : Variétés améliorées

Introduction

Depuis la création de l'Etat indépendant du Congo jusqu'à ce jour, les statistiques révèlent que le pays à la vocation agricole et la majorité de la population congolais travaille dans l'agriculture. Aussi, des estimations crédibles indiquent que le potentiel agricole de la RDC lui permettrait non seulement de nourrir toute sa population, mais également d'être le grenier de l'Afrique. Cependant, force est de constater que la production du secteur agricole n'a cessé de décroître quelques années seulement après l'indépendance pour diverses raisons. La RDC est passée du statut d'exportateur de la belle époque à celui d'importateur net de certains produits alimentaires (huile de palme, riz, café, arachides, etc.). De nos jours, il est paradoxal que dans un pays à vocation agricole qu'il y ait 63,4%¹⁴⁶ de la population qui vit dans une situation de pauvreté massive (ménage et individus) et 73%¹⁴⁷ des congolais qui souffrent de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire très préoccupante. Un tel constat aussi amer ne peut qu'interpeler les décideurs politiques congolais à se pencher prioritairement sur les voies et moyens pour lutter, au mieux, contre la

malnutrition et la pauvreté dans ce grand pays au cœur de l'Afrique.

Dans la quête de solutions par les différents gouvernements qui se sont succédés au pays, c'est à juste titre que le secteur agricole a toujours été déclaré priorité des priorités. Ces déclarations n'ont produit aucun résultat escompté. Actuellement, la RDC n'est autosuffisante que pour quelques rares produits alimentaires : le manioc, les légumes, la banane douce, la banane plantain, et le haricot. Par ailleurs, il importe de noter une augmentation de la consommation de riz qui se fait de manière spectaculaire ces dernières années. La filière riz a aujourd'hui l'avantage de disposer d'un marché national en pleine expansion et le de faire de la culture du riz un secteur de grande envergure et stratégique du pays. Compte tenu de l'augmentation timide de sa production, la RDC est obligée d'augmenter ses importations pour couvrir ses besoins en riz. En fait, l'importation du riz paraît incompréhensible d'autant plus que sa production reste une aubaine pour la RDC dans l'accroissement de la devise.

Pour accroître cette production, améliorer le circuit d'échanges, de répartition et de commercialisation du riz et de lutter contre la dépendance extérieure concernant cette denrée, il y a nécessité de réfléchir sur une politique agricole de relance de la culture du riz en RDC. En ce qui concerne le riz, un constat s'impose, « les taux d'adoption des variétés améliorées restent faibles¹⁴⁸ ». Selon Kinkinginhom et compagnie, trois raisons expliquent ce constat : (i) les productions connaissent peu l'existence des variétés améliorées (VA) du riz du fait de leur faible diffusion ; (ii) un faible accès des producteurs aux semences de ces VA et (iii) la non adaptation de certaines des VA aux conditions locales ou aux préférences des

¹⁴⁶ I.N.S., Rapport global final : Résultats de l'Enquête 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages en RDC/2012, Kinshasa, septembre 2014, p.1.

¹⁴⁷ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/SG de l'Agriculture, Pêche et Elevage, *Plan National d'Investissement Agricole (PNIA 2013-2020)*, version électronique, septembre 2012, p.1.

¹⁴⁸ SECK, cité par KINKINGNINHOUM et alii, *Problématique semencière dans le riziculture africaine : accès et demande des semences améliorées par les producteurs et perspectives pour améliorer le système*, 2013, p. 1 en ligne sur le Net, consulté le 29 avril 2016.

producteurs.¹⁴⁹ En gros, de nombreux défis qui freinent le développement du secteur agricole et rural en RDC sont, à quelque différence près, transposables à la filière riz. Le développement de cette filière riz fait face à de multiples contraintes dont les plus importantes sont celles liées, notamment, (i) à la production (ii), à l'accès aux marchés national et international, (iii) à la gouvernance de la filière, (iv) au financement.

Au demeurant, en dépit de la volonté manifeste du gouvernement actuel d'accroître la production agricole de façon à lutter contre l'insécurité alimentaire, à améliorer les conditions de vie de populations et à augmenter les revenus des agricultures, les questions suivantes subsistent concernant la filière riz :

- Comment améliorer la productivité et le circuit de commercialisation du riz afin d'accroître les revenus de riziculteurs, d'améliorer leurs conditions de vie et de créer ainsi plus d'emplois dans cette filière au pays ?
- Quelles sont les politiques envisageables pour permettre aux riziculteurs congolais de faire face et /ou de contourner les effets pervers de la mondialisation dans la production du riz ?
- Quelles stratégies peut-on envisager le riz importé par le riz produit localement, d'une part et, d'autre part, de rendre le pays exportateur net du riz de qualité ?

Il est d'ores et déjà impérieux de réfléchir particulièrement sur la formation d'un modèle d'organisation original de culture du riz pouvant permettre à la RDC d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en cette denrée aujourd'hui rare, de réduire la pauvreté des riziculteurs en milieu rural et d'être plus compétitif sur le marché mondial en exportant le riz de qualité.

Dans cette étude, il y a lieu de postuler que les faibles niveaux de production et la réalité moins appréciable du riz de la RDC sont

consécutifs à la politique agricole peu incitative (l'inaccessibilité des riziculteurs ruraux aux crédits et aux semences de qualité, aux variétés améliorées résistantes au stress et à un rendement élevé) et surtout aux pratiques culturales inefficaces ainsi qu'à la détérioration des voies d'évacuation vers les centres de consommation urbains.

Dans une perspective de relance, il est souhaitable d'élaborer une politique agricole adéquate visant à rendre accessible les variétés améliorées et à faciliter l'accroissement aux petits exploitants, mais également l'amélioration des pratiques culturales (ou le processus de production) sans oublier l'assainissement des voies d'évacuation pour rendre fluide le circuit de commercialisation tant sur la voie tracée par le précieux programme gouvernement de juillet 1960 présenté par le Premier Gouvernement du Congo Indépendant.

Actuellement, le riz a l'avantage d'avoir des prix relativement stables au pays et plus favorables que toutes les céréales sur le marché mondial. Ce qui permet de garantir une visibilité et une sécurité économique aux riziculteurs comme aux consommateurs. Par conséquent, la riziculture est un outil important dans la stratégie de lutte contre la pauvreté et la répartition des revenus tant en milieu rural qu'urbain.

Pour mener à bon port la présente étude, il nous semble impérieux de recourir à une grande analyse critique et dialectique de la filière riz en vue d'une planification efficiente de son développement. Ainsi, la présente étude se subdivise en cinq points qui correspondent aux principales contraintes qui empêchent à la filière riz de la RDC de se développer et de se classer en ordre utile parmi les gros producteurs et exportateurs du riz en Afrique et dans le monde.

I. De la production du riz en RDC

Le développement de la culture du riz au Congo-Kinshasa est une nécessité de par ses effets bénéfiques sur les équilibres

¹⁴⁹KINKINGNINHOUM et alii, op. cit., p.2.

macroéconomiques, sur la stratégie de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre la pauvreté, surtout si ce développement se fonde sur la stratégie de la substitution du riz importé. Cultivé à travers toutes les provinces de la RDC, le riz est cependant produit avec des disparités très prononcées entre les provinces, selon qu'il est un aliment de base ou non. Il y a quelques années de cela, c'est à l'Est du pays que le riz était plus produit parce qu'il servait d'aliment de base.

Depuis le 30 juin 2015, le découpage du pays a été officiellement décrété entraînant le passage de 11 à 26 provinces comme prévues dans la Constitution de 2006. En dépit de ce découpage administratif en vigueur, les données statistiques disponibles et reprises dans la présente étude ne tiennent compte que de l'ancienne configuration de 11 provinces.

I.1. De l'origine et de la présentation du riz

Le riz est une graminée annuelle d'origine tropicale dont on ne connaît pas avec précision la période de sa découverte. Cette plante appartient au genre *oryzae* comprenant une vingtaine d'espèces dont deux seulement sont cultivées : *Oryzagliaberrimaet* *Oryzasativa*, *Oryzagliaberrima* est née dans la boule du Niger, avant de se propager vers les côtes de Guinée Bissau, Zambie, Sénégal.

L'oryzasativa est d'origine asiatique et deux variétés: *Indica* (originaire de l'Asie Tropicale) et *Japonica* (originaire de la zone tempérée et subtropicale de l'Asie). Le premier est le riz de bas-fonds et se caractérise par un fort tallage, des feuilles longues et fines, des grains longs et fins. Le deuxième type est caractérisé par un tallage moyen, des feuilles assez fines à grains court et ronds.

I.2. Des pratiques et des méthodes culturelles (production et commercialisation)

L'une des caractéristiques les plus originales du riz est son aptitude à être cultivé dans les conditions de milieu très diverses en particulier du point de vue de son alimentation

hydrique : de la culture pluviale, alimenté uniquement par les eaux de pluie, à la culture flottante dans une lame d'eau pouvant atteindre plusieurs mètres, tous les intermédiaire sont possibles. Aussi les principales classifications sont-elles basées sur ce critère. Une nomenclature adaptée à l'Afrique est celle de l'ADRAO qui distingue deux types fondamentaux : la riziculture sans submersion (riziculture pluviale) et la riziculture avec submersion (la riziculture irriguée). En RDC, ce sont les trois types de riziculture suivants qui sont pratiqués: la riziculture pluviale, la riziculture de bas-fonds ; la riziculture irriguée.

La riziculture pluviale est la principale riziculture et est pratiquée généralement dans les zones de forêts et parfois dans de savanes bénéficiant d'une pluviométrie abondante (1000 à 1800mm/an). La riziculture pluviale est une culture itinérante sur brûlis et se pratique sur défrichement de forêts. Elle intervient en tête de rotation dans un assolement riz-maïs-manioc. Cependant, ses résultats sont plus incertains que ceux de la riziculture irriguée.

La riziculture de bas-fonds constitue le second type de production rizicole et est plus pratiquée au Maniema et au Kongo-Central. Cette riziculture de bas-fonds occupe un peu plus de 20% (soit 23,26%) des superficies rizicoles totales. La mise en valeur des bas-fonds exige le défrichement des terres, l'abattage des arbres, le débouchage, la parcellisation et l'aménagement interne des casiers.

La riziculture irriguée ou aquatique ou encore inondée occupe 2% des superficies totales et n'est pratiquée qu'à Kinshasa, dans la plaine de la Ruzizi, au Sud-Kivu, dans la province Orientale (Kisangani), au Kasai-Oriental, au Kongo-Central (Mbanza Ngungu, Mawunzi) et, à petite échelle, à l'Equateur (Mbandaka, Bumba).

Les techniques de production pratiquées par les agriculteurs congolais caractérisent les trois systèmes suivants :

- le système traditionnel ou itinérant sur brûlis dans lequel le paysan ne recourt qu'à la main d'œuvre familiale et non aux intrants modernes ;
- le système intermédiaire dans lequel les producteurs sont structurés en association. Grâce à cette structuration, le producteur accède à l'encadrement et aux infrastructures d'appui à la production. C'est dans ce cadre qu'il faut situer le recours à la traction bovine observé dans certaines contrées du pays. Sur ces sites, on observe l'accroissement des superficies emblavées, la réduction du temps de travail et une certaine amélioration du mode de transport ;
- le système moderne qui exploite de grandes superficies, recourt à la mécanisation, à un usage à grande échelle des intrants agricoles ainsi qu'à une main d'œuvre salariée.

Les exploitations agricoles sont de deux types en RDC les petites exploitations (traditionnelles) et les grandes exploitations (modernes). Les petites exploitations occupent moins de un hectare (ha) et font recours aux pratiques agricoles simples avec un outillage rudimentaire (houe, hache, machette) exigeant au paysan de fournir d'avantage des force physique pour obtenir des maigres rendements (en moyenne 0.50 ha en culture sèche et 0.20 ha en culture inondée pour de rendements respectifs de un tonne et de trois tonnes de paddy par hectare). On ne fait intervenir ni tracteur, ni toute autre machine agricole encore moins la charrue tirée par les animaux. L'usage d'engrais chimique ou organiques est pratiquement ignoré par le paysan qui recourt au seul moyen naturel de fertiliser le sol : la jachère.

Aux côtés des petites exploitations, il existe des exploitations sous culture irriguée à haut rendement englobant des superficies beaucoup plus vastes (supérieurs à un ha), utilisant la gamme d'éléments du paquet technologique : semence améliorée, engrais,

machine agricoles, etc. Cette culture est encore insignifiante à l'échelle nationale et les superficies développées ne dépassent guère 2000 ha.

Il convient de noter que l'absence de semences de qualité et la détérioration des voies d'évacuation vers les centres de grande consommation constituent des contraintes majeures au développement de la culture de riz en Afrique en générale et en RDC en particulier.

I.3. Du profil des riziculteurs en RDC

En République Démocratique du Congo, environ 70% de la population s'adonnent à l'agriculture et 8.26% de la population pratiquent la riziculture (Statistique de production du Ministère du Plan, 2011). La classification des riziculteurs en fonction de la superficie emblavée se présente de la manière ci-après¹⁵⁰ (i) Très petits exploitants < 0,20 ha/an ; (ii) Petits exploitants < 0,50 ha/an ; (iii) Moyens exploitants 0,50 à 0,90 ha/an et (iv) Grands exploitants > 1,00 ha/an.

Pour les petits exploitants, après le séchage au soleil, le décorticage du paddy se fait au pilon dans le village pour la consommation des ménages ou pour la vente au niveau du village. Par ailleurs, les grands exploitants recourent aux décortiqueuses ou rizeries qui ne sont implantées que dans les grands centres ou dans les villes (Kisangani, Kinshasa, Mbandaka, Kikwit, Bumba, etc.), suite surtout aux difficultés d'approvisionnement en carburant a l'intérieur du pays.

I.4. De l'évolution de la production du riz

Il faut noter que parmi les facteurs essentiels qui influencent le rendement de la culture de riz, on peut citer la fertilité du sol et la qualité de semences. Cultiver, pense-t-on, c'est l'ensemble des méthodes et techniques utilisées consistant à mettre à la disposition de la plante les éléments minéraux et autres nécessaires à des

¹⁵⁰ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/SG de l'Agriculture, Pêche et Elevage, *op. cit.*, p.14.

périodes bien déterminées de son développement et il faut savoir les lui apporter en son temps. Les données du tableau ci-dessous montrent que l'évolution de la production nationale du riz évolue de manière décroissante et en dents de scie. La production réelle ne fait que baisser, la moyenne considérée est de plus en plus insignifiante pour couvrir la demande intérieure.

Notons, en effet que, que le gros de la production rizicole provient de 5 provinces, à savoir : la Province Orientale (28%), le Maniema (20%), l'Equateur (13%) le Kasai Oriental (11%), et le Bandundu (7%). Ces qui réalisent, à elles seules, près de 80% de la production nationale¹⁵¹.

Tableau I. Évolution de la production du riz en RDC en tonnes de 1987 à 2014

Année	Riz paddy	Riz blanc	Année	Riz paddy	Riz blanc
1987	33300	19980	2001	326000	19560
1988	35000	21000	2002	314000	18840
1989	37000	22200	2003	315000	18900
1990	39230	23538	2004	373000	22380
1991	39400	23640	2005	489000	29340
1992	40300	24180	2006	553000	33180
1993	43000	25800	2007	627000	37620
1994	42600	25560	2008	709000	42540
1995	44100	26460	2009	803000	48180
1996	41600	24960	2010	755000	45300
1997	35500	21300	2011	709000	42540
1998	36300	21780	2012	645000	38700
1999	35000	21000	2013	811000	48660
2000	33800	20280	2014	102000	61200

¹⁵¹ Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural, stratégie, *op. cit.*, p.9.

Source : (a) Banque Centrale du Congo : Rapports annuels (b) taux de conversion paddy-riz blanc : 60% (SNSA).

Cette situation critique est consécutive à plusieurs contraintes dont les principales sont : (i) l'inefficacité de l'encadrement ; (ii) la carence en divers intrants ; (iii) l'absence d'une politique nationale rationnelle en matière de crédit à la production et (iv) l'inefficacité de la recherche agronomique et surtout de la recherche en développement.

I.5. De la politique agricole dans la filière riz

Après l'indépendance du pays, en 1960, plusieurs réformes ont été initiées pour améliorer le rendement du secteur agricole, adapter le service public, assurer l'autosuffisance alimentaire, la bonne gouvernance de la politique agricole ainsi qu'assurer la sécurité des congolais et réduire leur pauvreté. Mais les objectifs assignés aux différents programmes et plans agricoles ont montré leurs limites.

Pour améliorer la productivité et l'efficacité de la chaîne de valeur du riz, accroître le revenu des acteurs directs (consommateurs, meuniers, producteurs, commerçants, transporteurs, etc.) et des acteurs indirects (chercheurs, vulgarisateurs, ONG, association des exploitants, etc.)

De cette chaîne, pour établir ou mieux, pour rétablir des liens fonctionnels entre tous ces acteurs, il faut valoriser le travail des riziculteurs (en valeur monétaire) le long de cette chaîne de valeur. En d'autres termes, il faut recourir au modèle emblématique du penta centre constitué de cinq éléments (le travail ou service, la monnaie, le prix, le bien et la valeur) de facteur social parfaitement corrélés qui jouent un rôle

déterminant dans le développement de la société¹⁵².

I.6. De l'organisation et du regroupement de riziculteurs

Depuis des décennies, il existe une dynamique paysanne caractérisée par la présence des organisations qui couvrent pour un meilleur encadrement des ménages ruraux. Grâce à l'accompagnement des ONG évoluant dans le secteur agricole, les ménages ruraux se muent peu à peu en entreprise communautaire agricole. Ainsi, plusieurs groupements de riziculteurs existent sous forme d'associations, de coopératives... Pour cela, il y a lieu de citer, par exemple, les coopératives des riziculteurs de la plaine de la Ruzizi au Sud Kivu « Union des organisations des riziculteurs de Luvungi (UNORI), Coopérative « TUNAIMI », l'Association des Femmes Riziculteurs de Kingabwa, à Kinshasa, etc.

L'approche coopérative dans le cadre des efforts de développement agricole locale et national est à encourager, car une entreprise coopérative agricole, propriété des membres de la communauté, offre une perspective beaucoup plus prometteuse et permet de fonder les efforts de développement local et régional sur des assises plus stables.

II. Des Besoins en consommation et en commercialisation de riz

La consommation du riz est à la hausse dans les grandes villes et dans certains autres centres urbains du pays du fait de sa conservation et de sa préparation faciles. La tendance sans cesse à la hausse de la population et de la demande des usines brassicoles entraînent également un accroissement continu des besoins du pays en riz pour lequel il est déjà déficitaire. En effet, l'utilisation du riz dans la préparation de la bière est évaluée à 16% de la production

nationale. De plus en plus, on enregistre également une demande croissante des sons de riz par les éleveurs de volailles et les pisciculteurs.

Selon une enquête budget/consommation, la consommation de riz a augmenté plus rapidement que celle de tout autre aliment de base en Afrique, soit environ 5,5% par an (moyenne 2000-2010). La consommation moyenne par tête d'habitant en RDC a été évaluée à 7 kg de riz blanc en 2000 (résultat de l'enquête SNSA 2000). Cependant, elle atteint 9,4 kg dans la Province Orientale, 19,5 kg dans la ville de Kinshasa et 17,5 kg dans le district de Sankuru (Province de Kasai-Oriental) et dans la Province de Maniema¹⁵³. La même enquête SNSA 2000 indique qu'à Kinshasa, par exemple, que la consommation de riz a progressé de 4,91 kg/personne en 1975 à 13,09 kg en 2000, soit une augmentation de 270 % (riz local) et de nos jours, le riz devient la deuxième céréale après le blé consommée en zone urbaine. Les grands consommateurs potentiels sont les sociétés brassicoles et commerciales de la place (Bralima et Bracongo) ainsi que les forces armées de la RDC. Compte tenu de l'augmentation timide de sa production, la RDC est obligée d'augmenter ses importations pour couvrir ses besoins en riz. Quant à la consommation de riz importé, elle est passée de 3,50kg à 8,42kg, soit une augmentation de 240%.

La commercialisation du riz quant à elle est essentiellement tributaire du revenu et de voies d'évacuation. De nos jours, le riz produit localement a pour destination : (i) la consommation des brasseries (environ 16%) ; (ii) la semence (environ 20%) ; (iii) la consommation animale (environ 7%) et (iv) le reste pour la consommation humaine (57%). Sur le marché national ou local, le prix d'un kg de riz blanc produit à Bumba et rendu Kinshasa est de 0,8\$kg contre 1,02\$kg pour le riz importé.

En effet, la commercialisation du riz local a un impact économique car, elle contribue à l'amélioration de la balance commerciale et à la

¹⁵² Pour plus des détails, lire Mgr BAFAKWA KWASHIKONA, *La planification économique*, Kinshasa, Editions de Lomba, 2015, pp. 139-179.

création de la valeur ajoutée. A titre illustratif, la valeur des quantités de riz achetée par la Bralima représente 10 Millions \$ qui sont réinjectées dans l'économie du pays au lieu de favoriser la fuite des capitaux vers les pays qui exportent du riz en RDC (cela représente 860\$ par tonne).

Tableau II. Retombées de la politique, l'approvisionnement de la Bralima et d'appui aux riziculteurs

	2008	2011
Région de production	1	6
% d'approvisionnement Bralima en riz local	16%	87,4%
Rendement en tonne par ha	0,85	2,5
Ménages bénéficiaires directs	10,671	41,606
Revenu USD par an de fermier	56	170
L'épargne MUSD de Bralima	120	670

Source : Fondation Bralima, Projet-riz-semencier de croissance, page 17(en ligne consulté le 31 juillet 2016)

Sur le marché mondial, on commercialise quatre principales variétés de riz:

- le riz brun ou riz complet qui est un riz entier débarrassé de son enveloppe extérieure fibreuse et non comestible, la balle, mais conserve de germe (l'embryon) et le son qui le rendent plus nutritif que le riz blanc. En Europe, on nomme souvent ce riz "riz cargo", car il est principalement transporté par voie maritime ;
- le riz blanc est décortiqué et poli. Il a perdu une grande partie de ses éléments nutritifs et contient beaucoup moins de niacine, de thiamine, de magnésium, de zinc, de fer et de fibres que le riz brun. Dans certains pays, dont les USA, il est enrichi en fer, niacine et thiamine enfin qu'il retrouve une partie de sa valeur nutritive. Le riz blanc peut être induit de silicate de magnésium ou recouvert d'un mélange composé de

glucose et de talc (« riz poli'' riz glacé'') ;

- le riz rouge avec de son rouge : bhoutanais, himalayen, thaï ;
- le riz noir : avec une fine couche de son noire. Sous le son se trouve un grain blanc. Riz noir balinaï, chinois et thaï.

La commercialisation du riz en RDC est confrontée à plusieurs problèmes, notamment, ceux liés à :

- l'évacuation de ses produits, problèmes posés par la dégradation des voies de communications et les difficultés d'accès au moyen de transport (coûts élevés, rareté de ces moyens ou leurs indisponibilités pour certains coins...) ;
- l'inorganisation des structures du marché ;
- l'absence de crédit aux exploitants et de subvention à la commercialisation comme font les pays du Nord ;
- l'inaccessibilité des paysans à certains intrants de commercialisation ;
- la rareté ou l'absence des certaines infrastructures constituent également un frein pour le développement du secteur.

III. De l'évolution des importations de riz en RDC

L'évolution des quantités importantes de riz importés témoignent du désengagement de l'Etat congolais dans la production et dans la commercialisation de cette denrée mais surtout des faibles interventions publiques dans le secteur. En réalité, les dérapages actuels ne sont pas conjoncturels mais plutôt structurels. La forte hausse des importations de riz observée depuis plusieurs décennies tel que l'indique le tableau 2 ci-dessus, constitue un grand défi pour le pouvoir public devant garantir la sécurité alimentaire.

Pour combler le déficit de la production locale, la RDC recourt à l'importation du riz provenant de l'USA, de l'Asie, notamment, du Pakistan, de la Chine, de l'Inde, du Vietnam, de Thaïlande ; de l'Europe (Belgique,

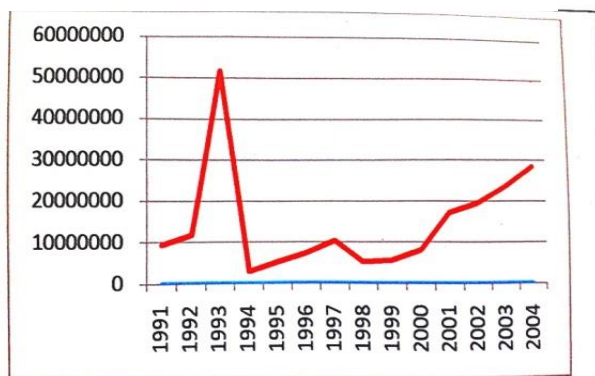
Luxembourg et Italie) et de l'Afrique (Zimbabwe et Ghana). Actuellement, le Pakistan et le Vietnam sont classés au premier rang des exportateurs de riz en RDC, avec respectivement 122.000 tonnes/an et 90.000 tonnes/an, en 2022¹⁵⁴.

Faute des statistiques fiables sur les importations du riz qui reste proviennent de plusieurs pays, pour besoin d'illustration nous avons retenu la période des années 1990 et 2000 riche en informations. En effet, cette période correspond à l'augmentation sensible voire explosive de l'importation du riz après les pillages de 1991-1993 consécutive à l'échec du programme d'ajustement structurel au pays et ayant entraîné le changement brusque et forcé des habitudes alimentaires.

Tableau III. Évolution des importations du riz blanc en volume et en valeur de 1991 à 2004

Année	Importations de riz en \$US	Quantité (en tonnes)
1991	9 588 000	79 900
1992	11 796 000	98 300
1993	51 864 000	434 200
1994	3 012 000	25 100
1995	5 309 040	44 242
1996	7 440 000	62 000
1997	10 560 000	88 000
1998	5 280 000	44 000
1999	5 760 000	48 000
2000	8 160 000	68 000
2001	17 280 000	144 000
2002	19 560 000	163 000
2003	23 667 600	197 230
2004	28 637 760	238 648

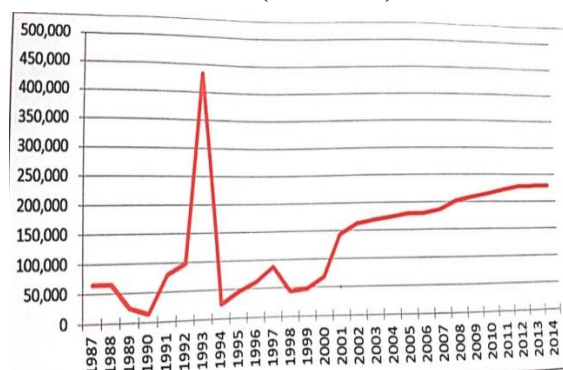
Graphique 1 : Évolution des importations du riz de la RDC de 1991 à 2004 (en \$us)



¹⁵⁴ Office Congolais de Contrôle, listing des importations, 2002, p.18

Source : YONGA ONAKOY Jean Jacques, La problématique de la production locale et l'importation de riz en RDC, Mémoire, Faculté des Sciences Économiques et Gestion, UIKIN, Année académique 2002-2003, p.22

Graphique 2 : Évolutions du riz blanc en RDC de 1987 à 2014 (en tonnes)



IV. Investissement, financement et infrastructures

Le potentiel agricole de la RDC est sous utilisé ; ce qui justifie d'importantes quantités de riz importé. Par conséquent, l'un des défis majeurs consiste, entre autres, à la mobilisation des ressources financières et des infrastructures nécessaires à la variation des immenses potentialités agricoles de la RDC pour une autosuffisance alimentaire.

Tableau IV : Part du secteur agricole et rural dans les dépenses totales de l'Etat en millions de Francs congolais de 2002 à 2009

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total secteur agricole	1478	8056	5899	10760	16423	14660	30869,31	78529,05
total dépenses de l'Etat	183729	322358	449579	737653	1018429	870070	1381423	2059445
Part en %	0,80	2,50	1,31	1,46	1,61	1,68	2,23	3,81

Source : Lois de réédition des comptes et états de suivi budgétaire

Il ressort du tableau ci-haut que la part du budget consacrée au secteur agricole et

rural évolue en dents de scie mais qu'elle reste insignifiante, soit une moyenne de 1,9% par an du budget de l'Etat pour la période concernée. Ce qui est loin du pourcentage fixé par les accords de Maputo de l'ordre de 10% de dépenses totales.

En ce qui concerne le financement, le gouvernement de la RDC a mis en place en septembre 2012 pour la période 2013-2020, le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) est évalué à plus de 5 milliards de \$UD qui énonce cinq axes prioritaires. Force est de constater que programme a accouché d'un mort-né.

A l'heure actuelle, outre les projets agricoles initiés par le Gouvernement tel que le Parc Agro-Industriel de Bukangalongo qui ne prend pas en compte le bien-être de la population, il existe de projets qui bénéficient de l'appui des Partenaires Technique Financiers (PTF) tels que FIDA, BM, BAD, CTB... en faveur des petits exploitants agricoles.

En ce qui concerne spécialement le riz, plusieurs projets et programmes ont été exécutés ou sont en cours d'exécution¹⁵⁵. En collaboration avec le Centre du riz pour l'Afrique et sous le financement du Fond International de Développement Agricole (FIDA), il faut signaler que l'INERA a exécuté deux projets, à savoir : (i) Dissémination des NERICA s'en RDC et (ii) Amélioration de l'accès des petits exploitants aux NERICA pour la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre.

V. De la nécessité de la relance de la production rizicole en RDC et perspectives

Afin de profiter de son immense potentiel, la RDC doit d'abord surmonter l'un des défis majeurs des pays africains qui constitue le manque de planification élémentaire dont souffrent l'économie pour guider les politiques

¹⁵⁵ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/SG de l'Agriculture, pêche et Elevage, *op.cit.*, pp.11-12.

publiques et prioriser l'utilisation des ressources rares (c'est-à-dire des financements extérieurs, de la force de travail et de la volonté politique, etc.).

Or, la planification est un outil de gestion de l'économie à travers la théorie économique dans ses différents courants. La mise en œuvre du pentacentre montre à suffisance que l'existence de l'être humain sur un territoire implique une conjonction obligatoire des facteurs de production pour la conservation et l'entretien de la vie des habitants¹⁵⁶.

En ne prenant en compte que la filière riz, la SNDR de la RDC (élaborée en décembre 2013) se fixe actuellement comme objectifs l'autosuffisance en riz et l'exportation d'un surplus de 130.000 à 160.000 tonnes de riz blanc sur le marché sous régional et international en 2018 ; passer d'une production de 346.000 tonnes de riz paddy à 1.400.000 tonnes en 2018 ; faire passer les rendements moyens du riz paddy de 0.80 tonnes/ha en 2008 à 1.8tonnes/ha en 2008 ; aménager avec maîtrise totale de l'eau un périmètre de 10.000 ha et avec maîtrise partielle des bas-fonds et plaines inondables d'une superficie totale de 70.000 ha et renforcer les capacités de décorticage.

Dans ce cadre, il s'agira d'assurer une offre de riz suffisante en qualité et en quantité, rémunératrice pour les producteurs, pour la production et supportable par le budget des consommateurs les plus pauvres¹⁵⁷. Mais, hélas !les rendements moyens du paddy semblent ne pas s'améliorer. Entretemps, ils sont restés en deçà de 0.80 tonnes/ha, soit 0.73 tonnes/ha jusqu'à 2014. Les perspectives pour développer la filière riz nécessitent des combinaisons judicieuses des actions ci-après.¹⁵⁸ :

¹⁵⁶ Mgr BAKAWA KWASHIKONA, Notes de cours de planification économique, 2è DEA, Économie publique et développement durable, UNIKIN, RDC, 2016

¹⁵⁷ Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, version électronique, *op.cit.*, p.6.

¹⁵⁸ Pour plus des détails, lire *Investir dans le secteur agricole en RDC*, Kinshasa, ANAPI, 2014 (inédit).

- l'accès au marché et aux services liés au marché ;
- l'utilisation de techniques améliorées et de plus d'intrants agricoles et ;
- l'accès au financement rural et aux services connexes.

Conclusion et suggestions

Eu égard à tout ce qui vient d'être dit, le riz est d'une importance capitale dans l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, la réduction de la pauvreté des riziculteurs et du chômage en RDC. La fonction première de l'agriculture étant de nourrir la population, il va de soi que la politique de la filière riz dans sa finalité doit converger vers l'objectif ultime consistant à rendre disponible et accessible le riz de qualité et en quantité suffisante pour une population croissante de plus en plus urbaine.

La relance de la filière riz ne sera jamais possible si, à travers nos gouvernements, nous « avons commis ce que nous n'aurions pas dû » ou si nous « avons omis d'agir selon notre devoir et la solidarité nationale ». ¹⁵⁹Autrement dit, il importe de mettre en place des incitations favorables. Ce qui n'est pas en soi une nouvelle panacée pour le développement économique de ce pays. Cette relance doit se fonder sur un corps de principes qui doivent être mise en application petit à petit en soulevant la Chape étouffante des intérêts particuliers acquis et en œuvrant suivant une idéologie propice au développement du pays. En considération de ce qui vient d'être évalué à travers cette étude, nous estimons que l'approche coopérative dans le cadre des efforts de développement agricole local et national est à encourager. Elle doit être financée par l'Etat et intégrée dans une planification qui repose aussi bien sur la théorie que sur la pratique.

¹⁵⁹BAKAFWA KWASHIKONA, op.cit. 2016.

